



Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Président,
A l'attention du service ressources humaines

Objet : Rapport Social Unique 2021

Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Président,

Depuis le 1er janvier 2021, les collectivités territoriales doivent élaborer annuellement un rapport social réunissant toutes les données relatives à leurs ressources humaines. Le Rapport Social Unique (R.S.U.) constitue l'outil de référence pour renforcer la lisibilité de l'emploi public territorial. Il permet d'apprécier la situation de votre collectivité ou de votre établissement public à la lumière des données sociales regroupées sous plusieurs items tels que les effectifs, la formation, l'absentéisme, le temps de travail, les conditions de travail, la rémunération et les droits sociaux.

L'application web de saisie « Données Sociales » est disponible à l'adresse suivante :
<https://bs.donnees-sociales.fr/>

Cette plateforme rassemble l'ensemble des enquêtes au sein d'une seule : Rapport Social Unique, RASSCT.

L'identifiant est votre numéro de SIRET. Le mot de passe est celui qui avait été utilisé par votre collectivité lors de la campagne précédente. Il n'a pas changé. Si vous l'avez oublié, merci de bien vouloir prendre contact avec le service dédié du Centre de Gestion via l'adresse rsu@cdg49.fr

Nous vous invitons à utiliser les navigateurs Internet suivants : *Mozilla Firefox, Google Chrome*. Par contre, Internet Explorer, Microsoft Edge, Opéra et Safari sont à exclure.

L'application permet un pré-remplissage optimal de votre rapport social unique via un import de votre N4DS ou DSN tout en garantissant l'anonymat et la protection de vos données. Par ailleurs, il est également possible de réaliser un import d'un fichier d'échange issu de votre logiciel SIRH (au format .txt).

La fin de la collecte est fixée au 30 novembre 2022. Les modalités de collecte des données du Rapport Social Unique sont précisées par le décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020.

Afin de vous aider à valoriser pleinement vos données sociales issues de la saisie, un rapport synthétique automatisé de 5 pages, reprenant l'essentiel des informations et indicateurs, vous est proposé consécutivement à la validation de votre RSU.

Par la suite, nous pourrions vous proposer également un rapport social unique personnalisé vous permettant de comparer vos données à un échantillon de collectivités de la même strate, des synthèses comme le rapport de situation comparée qui permet d'avoir une vision claire de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la synthèse absentéisme, ... Ces documents seront accessibles, sur demande, à l'adresse rsu@cdg49.fr.

Je tiens également à vous informer qu'une assistance personnalisée est à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse rsu@cdg49.fr en cas de problème.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, Madame, Monsieur le Président, à mes sentiments les meilleurs.

La Présidente,

Elisabeth Marquet

